



Conseil de Paris *Séance des 7 et 8 juin 2010*

Vœu rattaché à la délibération 2010 SGCP 4

Vœu présenté par les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, et les élus du groupe Les Verts, relatif à l'accès des jeunes à la formation

Trop de jeunes arrivent aujourd'hui sur le marché du travail sans diplôme ni qualification, qu'ils soient sortis du système scolaire prématurément, ou n'aient pas trouvé leur place dans le système d'enseignement supérieur. La formation professionnelle doit être pour eux un levier pour accéder à la qualification, condition souvent première pour l'emploi durable.

Or le système français de formation professionnelle est particulièrement complexe, et n'atteint pas toujours ses objectifs, notamment en matière de réduction des inégalités. De fait, le taux d'accès à la formation professionnelle des jeunes de 20-29 ans est 3 fois plus élevé pour les diplômés de l'enseignement supérieur que pour les sans diplôme du même âge.

Compte tenu des difficultés d'orientation de nombreux jeunes, il est important de développer des parcours d'orientation et de découverte des métiers pour les aider à définir un projet professionnel.

En outre, pour les jeunes peu qualifiés, il est nécessaire de permettre une consolidation des acquis scolaires de base, voire des cursus de pré-formation, dans le domaine linguistique par exemple.

C'est pourquoi, sur proposition des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, et les élus du groupe Les Verts, le Conseil de Paris émet le vœu que le Maire de Paris s'engage :

- **D'une part pour développer au sein de la Ville des formations sur les métiers publics hors concours, ainsi que des parcours d'insertion sur les métiers porteurs au sein de la Ville (petite enfance, aide à la personne, nouveaux métiers induits par l'attention à l'environnement et l'écologie...).**
- **Et d'autre part dans un partenariat avec la Région afin de faire évoluer l'offre actuelle de formations, et d'en créer de nouvelles qui prennent en compte les nouveaux débouchés économiques.**